

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 25 SEPTEMBRE 2012**

**Présents:** René CURLY – Maire,

**Adjoints:** Jean Luc LEGRAND, Christian CHAMBARD, Jean François DUMONT,

**Conseillers municipaux:** Edith GRILLE, Marcel DODET, Lionel LOISY,

Jean François MOUQUOD, Rodolphe DEBRAIS, Alain PONTAROLLO, GAINET Christophe.

**Excusé :** Aurélien HUGUENET

**Secrétaire de séance :** Christian CHAMBARD

Ouverture de la séance à 20h30.

M le Maire donne lecture des délibérations du dernier conseil du 7 septembre 2012

## **CIRCULATION RUE DU BOIS**

M le maire fait le point des travaux en mettant l'accent sur les bons contacts avec le personnel du chantier et le responsable du cabinet lors des réunions hebdomadaires. Le revêtement final sera réalisé le lundi 1er octobre sauf imprévu. La circulation sera perturbée une journée. L'arrêté municipal a été pris et une information à chaque riverains est distribuée. Les entrées des propriétés sont traitées de la même manière sauf pour deux cas particuliers avec pose de bordure et mise en place d'un bi couche.

M le maire donne la parole à JL Legrand adjoint en charge des travaux

Le point est fait sur la structure de la route. Un engin spécialisé a "scarifié" la rue puis l'a vibrée à une puissance de 45 tonnes, 8 cm de gravier concassé ont été étalés avant de faire le contrôle de charge qui s'est avéré plus élevé que celui d'une route départementale. Il y a eu ensuite du goudron avec du gravillon et pour finir environ 5 cm d'enrobé.

Après cet exposé M le maire pose la question de l'accès des camions à cette rue.

Après un tour de table où chaque conseiller et adjoint s'exprime, il en ressort que l'accès est autorisé tout en cherchant une solution pour que cette rue ne devienne pas un lieu de passage pour les camions. L'idée serait d'installer des panneaux de signalisation interdisant le transit à plus de 19 tonnes.

M le maire prend acte de ces réflexions et prendra sa décision ultérieurement. J L Legrand précise qu'il serait bon de notifier à la personne concernée de prendre en compte le bruit matinal généré par son véhicule.

## **ENCAISSEMENT DUN CHEQUE**

La société Groupama indemnise à hauteur de 1 148,57 € pour le dommage au portail du local des pompes de relevage.

**JOURNEE DECOUVERTE FILIERE BOIS :** Mardi 9 octobre près de Mont sous Vaudrey.

Les membres du conseil et de la commission bois y sont invités

## **PREVENTION DES DECHETS DU JURA**

Les assises se tiendront les 5 et 6 décembre à Dole

## **TRAVERSEE DE LA COMMUNE**

Devant l'augmentation des risques dus à la circulation dans la traversée de l'agglomération M le Maire à fait parvenir un courrier au Conseil Général pour faire part de nos inquiétudes et demande une étude d'aménagement sécuritaire.

J F Mouquod intervient pour faire remarquer la dégradation de la route dite de Choisey.

## **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

J F Dumont a participé à une réunion d'info en préfecture sur la mise en place d'un plan communal de sauvegarde en vue de faire face à divers risques naturels ou humains. Un groupe de travail est constitué incluant M le maire, les adjoints, Mme Grille et M Dodet.

**ASSEMBLEE GENERALE :** Comités des fêtes le 5/10 et Loisirs Villettois le 16/10

## **BAIL DE LOCATION**

L'indemnité de révision du loyer sera appliquée chaque année au 1<sup>er</sup> juillet pour le logement communal.

Résultat du vote : POUR : 6    CONTRE : 2    ABSTENTION : 4

Un avenant sera annexé au contrat de location.

## **HAIES VIVES**

Les 2 haies vives de chaque côté du chemin du gouffre n'étant pas taillées correctement – problème récurrent - elles engendrent des dégradations en conservant une humidité constante. C'est une voie communale, le code rural précise que les riverains se doivent d'entretenir les haies afin de maintenir ladite voie en bon état de conservation.

Un courrier sera adressé dans ce sens là aux intéressés ainsi qu'aux autres propriétaires dont les haies débordent sur le domaine public, article 161-24 du code rural (voirie).

## **PETIT VILLETTOIS**

Le Petit Villettois de Septembre est paru et distribué .Il sera mis en ligne sur le site internet

## **TRAVERSEE DU GRAND DOLE**

Un courrier des organisateurs nous est parvenu en nous remerciant de notre accueil et nous donne rendez vous pour la cérémonie de remise de la moitié de leur bénéfice au profit de l'Espace Santé de Dole.

## **SYNDICAT DE LA CLAUGE**

J F Mouquod informe que l'Agglomération du Grand Dole en prenant la compétence rivière a rendu le Syndicat obsolète. Cependant des travaux d'aménagement seraient souhaitables mais devant le silence des services compétents les membres du syndicat s'inquiètent. Affaire à suivre.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 21 H 40

FAIT A VILLETTE LES DOLE, le 25 SEPTEMBRE 2012

LE MAIRE  
R CURLY